

Perception du renouvellement par les propriétaires forestiers privés et les élus communaux

Julie Thomas - CNPF-IDF
Marieke Blondet - Agroparistech

Projet : Plantations Innovantes en Forêt
Innover pour installer des plantations qui répondent aux attentes sociales, dans les forêts et les peupleraies du Grand Est

Lundi 25 Septembre 2023
Maison des Sports - 13 Rue Jean Moulin
54510 Tomblaine

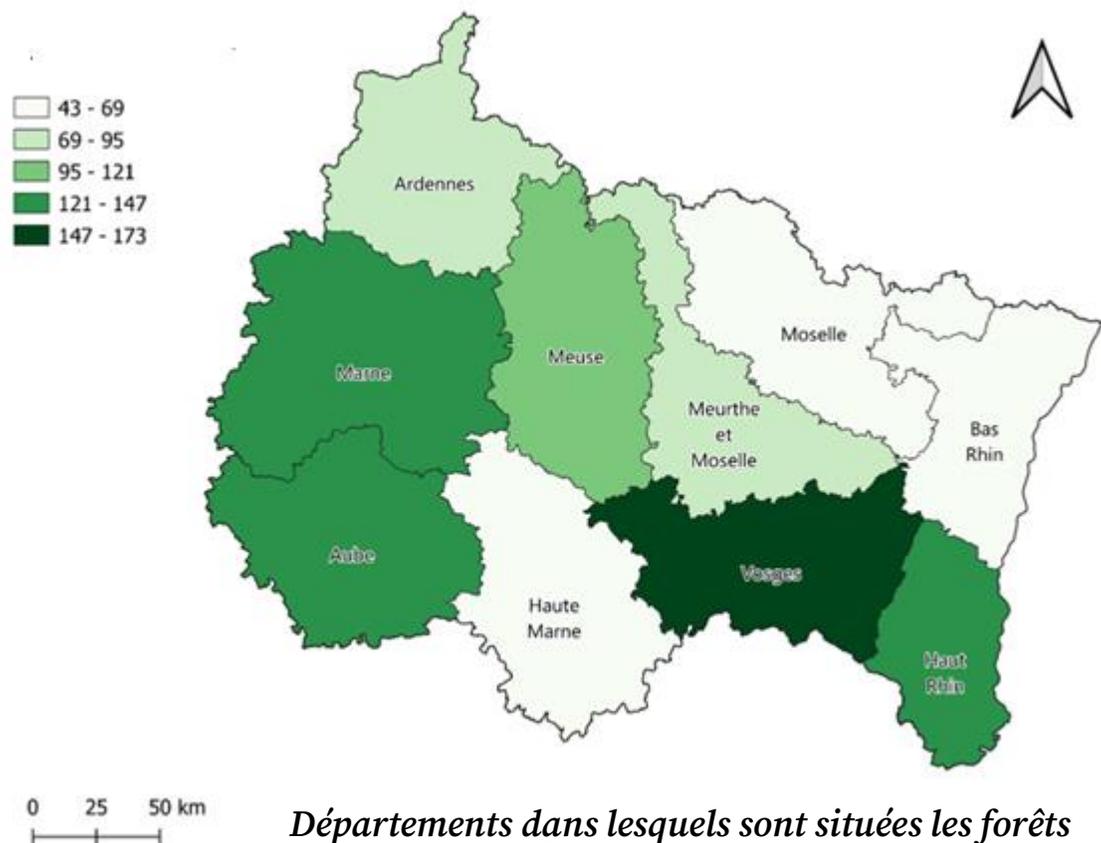


UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Enquête auprès des propriétaires forestiers privés de la région Grand-Est

Objectif: Identifier les comportements et les attentes des propriétaires forestiers privés en matière de renouvellement de leurs parcelles en milieu forestier.



Départements dans lesquels sont situées les forêts des répondants

Durée du questionnaire : 14 minutes en moyenne

L'échantillon des 1000 propriétaires interrogés est représentatif par classes de surface et départements.

Surface
1 à - de 4 ha
4 à - de 10 ha
10 à - de 25 ha
25 à - de 100 ha
100 ha et +

Départements
08 Ardennes
10 Aube
51 Marne
52 Haute Marne
54 Meurthe et Moselle
55 Meuse
57 Moselle
67 Bas Rhin
68 Haut Rhin
88 Vosges



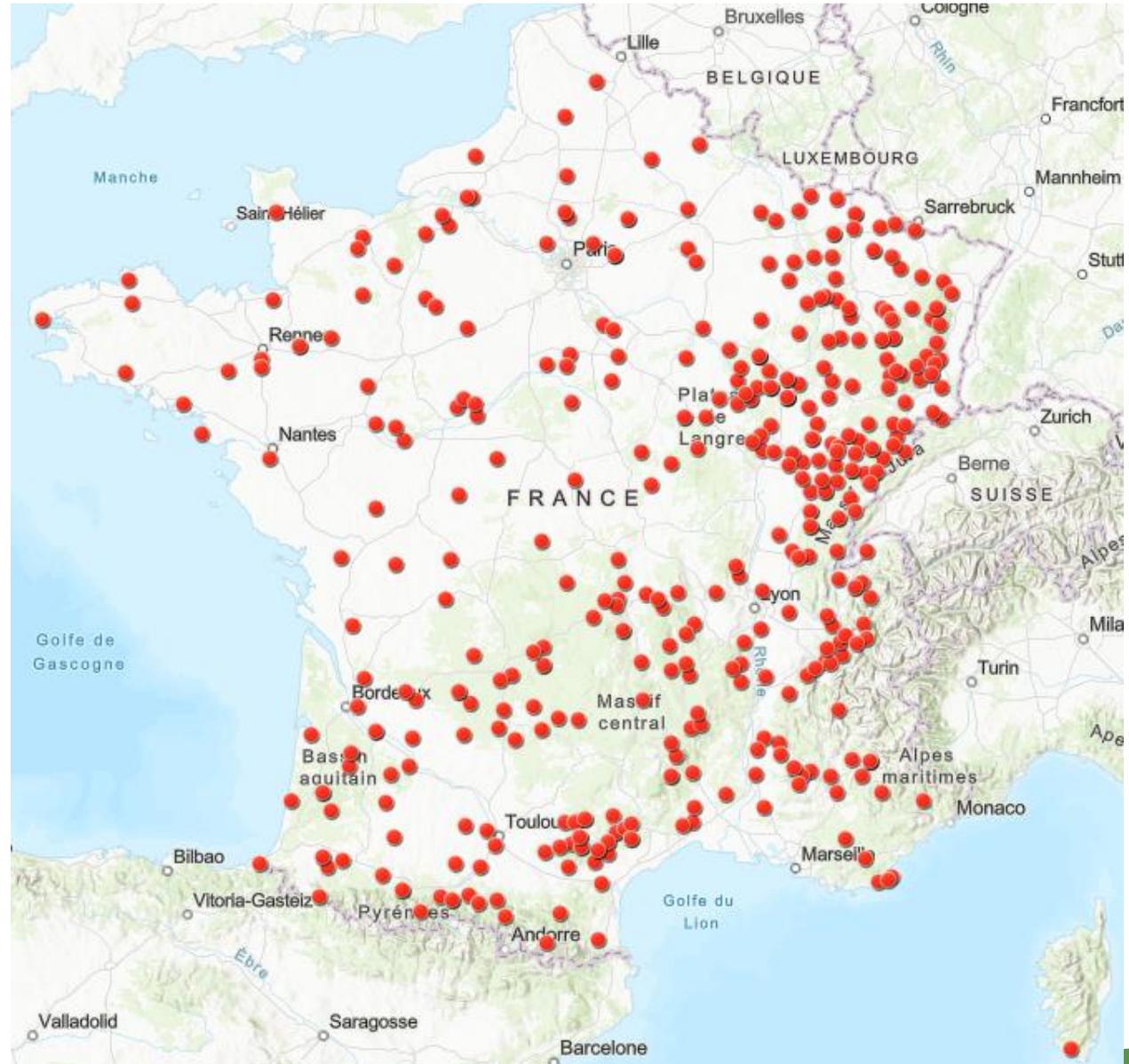
Enquête auprès des élus communaux

- ✓ **Objectif de l'enquête:** identifier le niveau de connaissance et les représentations des élus quant à la forêt de leur territoire (enjeux de gestion, changement climatique, plantation)
 - ✓ **Enquête lancée** début 2021 et jusqu'à juillet 2021 via un Google Forms
 - ✓ **Cible:** élus municipaux de la France entière, notamment ceux en charge des questions forestières de leur commune
 - ✓ **Diffusion:** 1) via FNCOFOR et Fédération nationale des PNR; 2) relance téléphonique par des étudiants APT auprès de 900 communes aléatoirement tirées au sort parmi celles qui n'avaient pas déjà répondu et dont la surface de forêt est relativement importante
 - ✓ **Constat:** Importante difficulté à faire répondre les élus de commune
- 303 réponses « spontanées » + 116 suite aux relances téléphoniques
- 420 réponses en tout
 - Ne permet pas d'entreprendre des analyses fines avec un niveau de pertinence statistique et de représentativité suffisants



Localisation des répondants

Les répondants sont majoritairement situés dans les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté



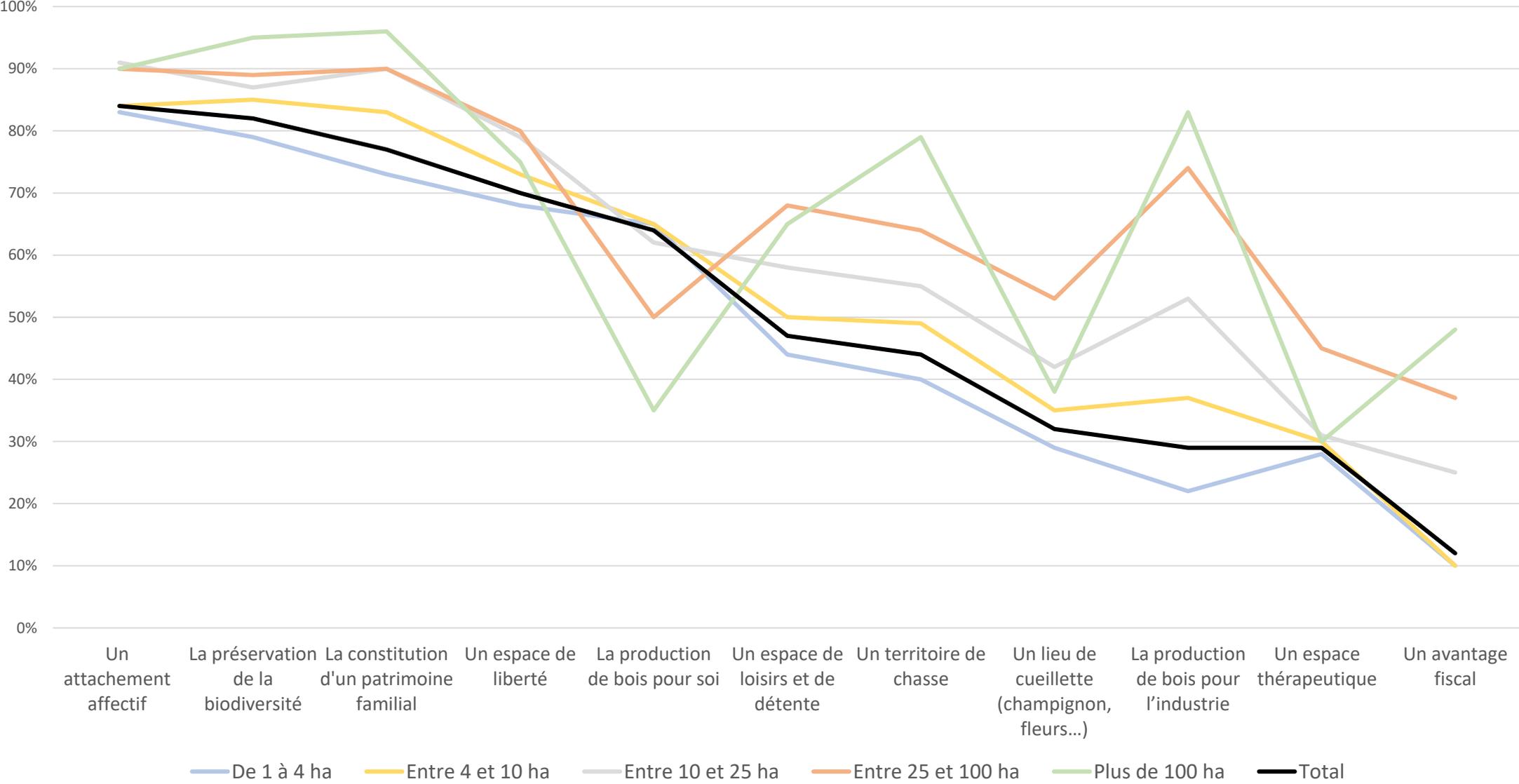
(● communes situées sur un PNR)



**Quels résultats ?
Y a-t-il des points communs ? Des divergences ?**



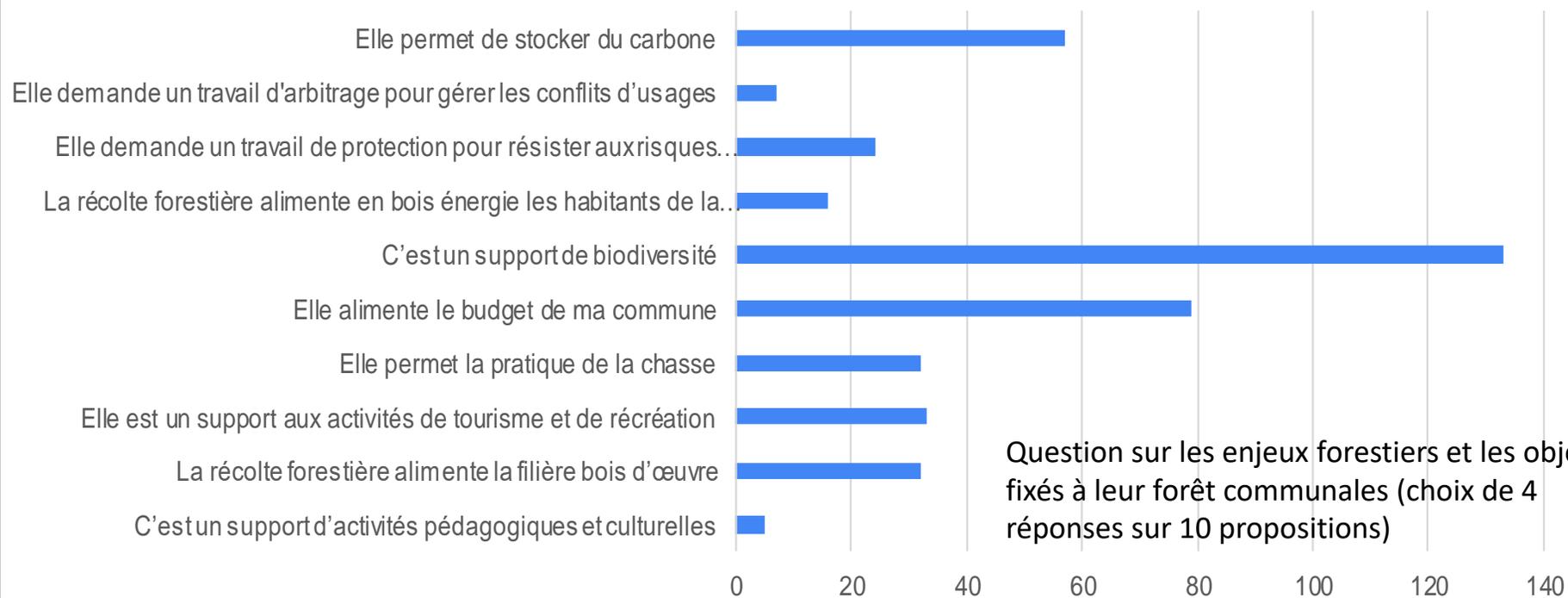
La préservation de la Biodiversité



La préservation de la Biodiversité

- Les enjeux associés en priorité à la forêt portent 1) sur la biodiversité avant d'être 2) une source de revenu pour la commune puis 3) un moyen de stocker de carbone. *Le profil obtenu pour cette question en 2020 est exactement le même.*
- *Renforcé par réponses Q sur objectifs fixés pour la forêt de la commune: la forêt comme réservoir de biodiversité est cité par 95% des répondants*

Q1 : Nb de citation en enjeu 1



Question sur les enjeux forestiers et les objectifs fixés à leur forêt communales (choix de 4 réponses sur 10 propositions)

Revenu tiré de la forêt:
Globalement une contribution assez peu significative

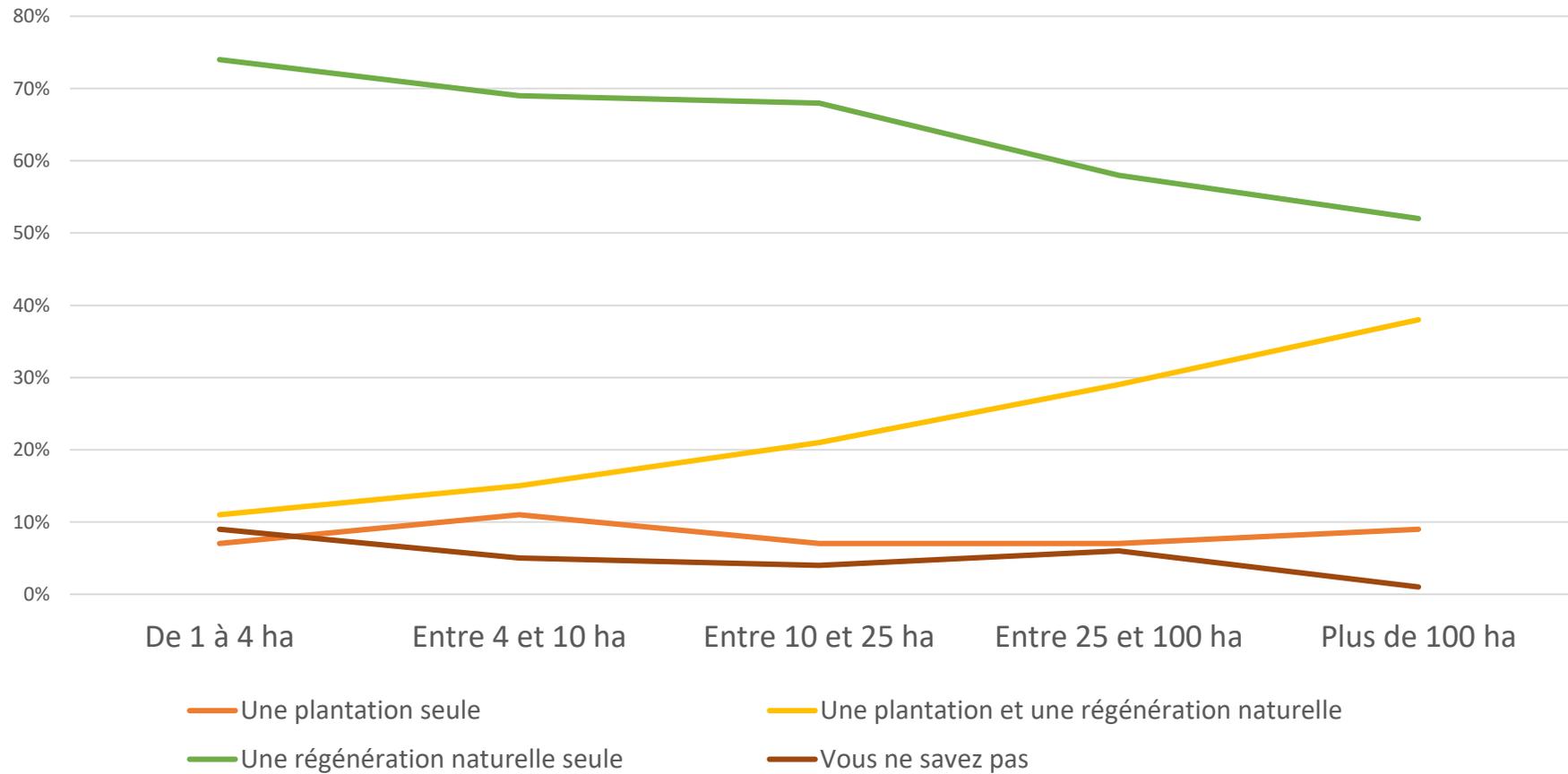
- Pour 53% la contribution est faible
- Déclarer comme importante pour 27% seulement



Quel renouvellement après la coupe ?

69 % des répondants ont effectué ou envisageant de réaliser une coupe de bois

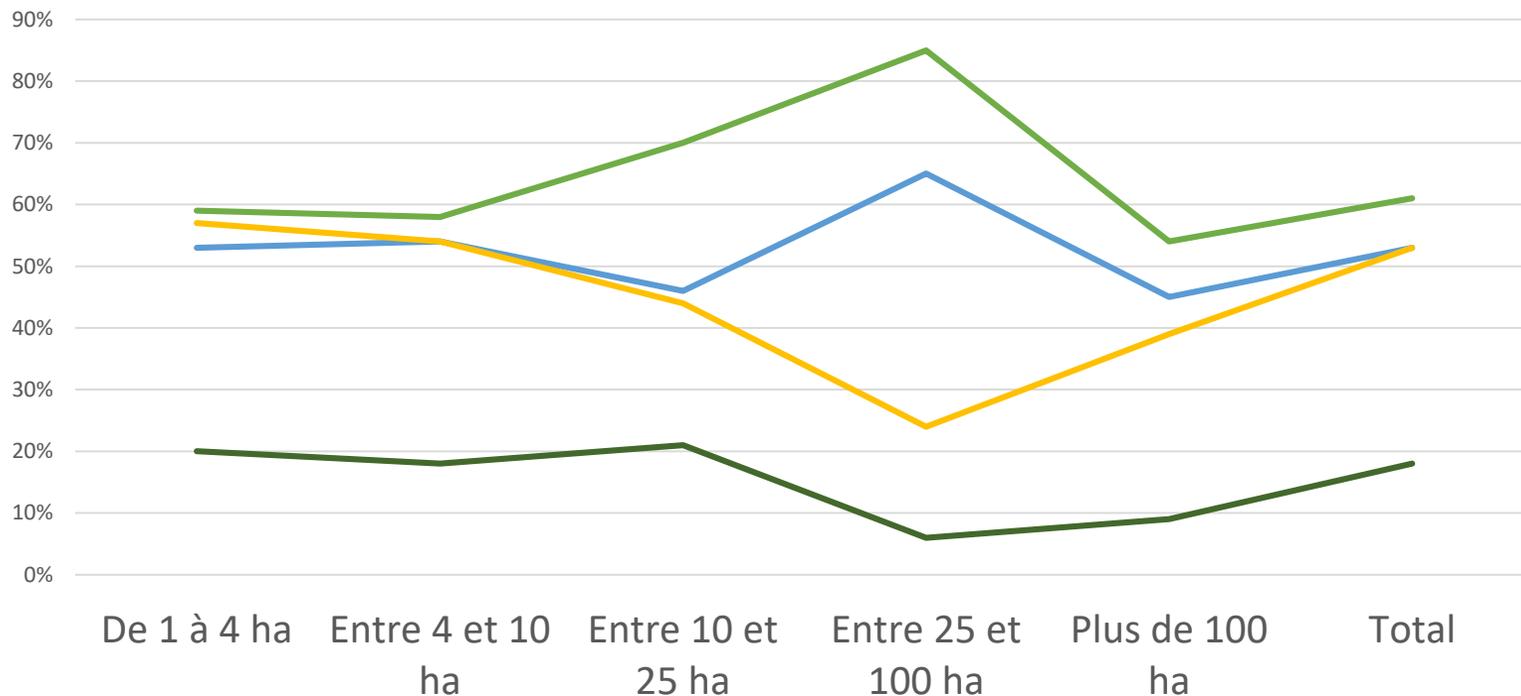
Après la coupe de bois, avez-vous fait ou qu'envisagez-vous de faire ?



La régénération, seule ou en complément d'une plantation domine nettement, et représente 85 % des réponses.



Motifs du choix de la plantation



- Pour bénéficier de plants de qualité
- Pour changer d'espèces, plus adaptées au changement climatique
- Parce que la plantation est plus facile à réaliser
- Parce que les espèces locales ne m'intéressent pas

+ Qualité des plants et changer d'espèces plus adaptées au CC

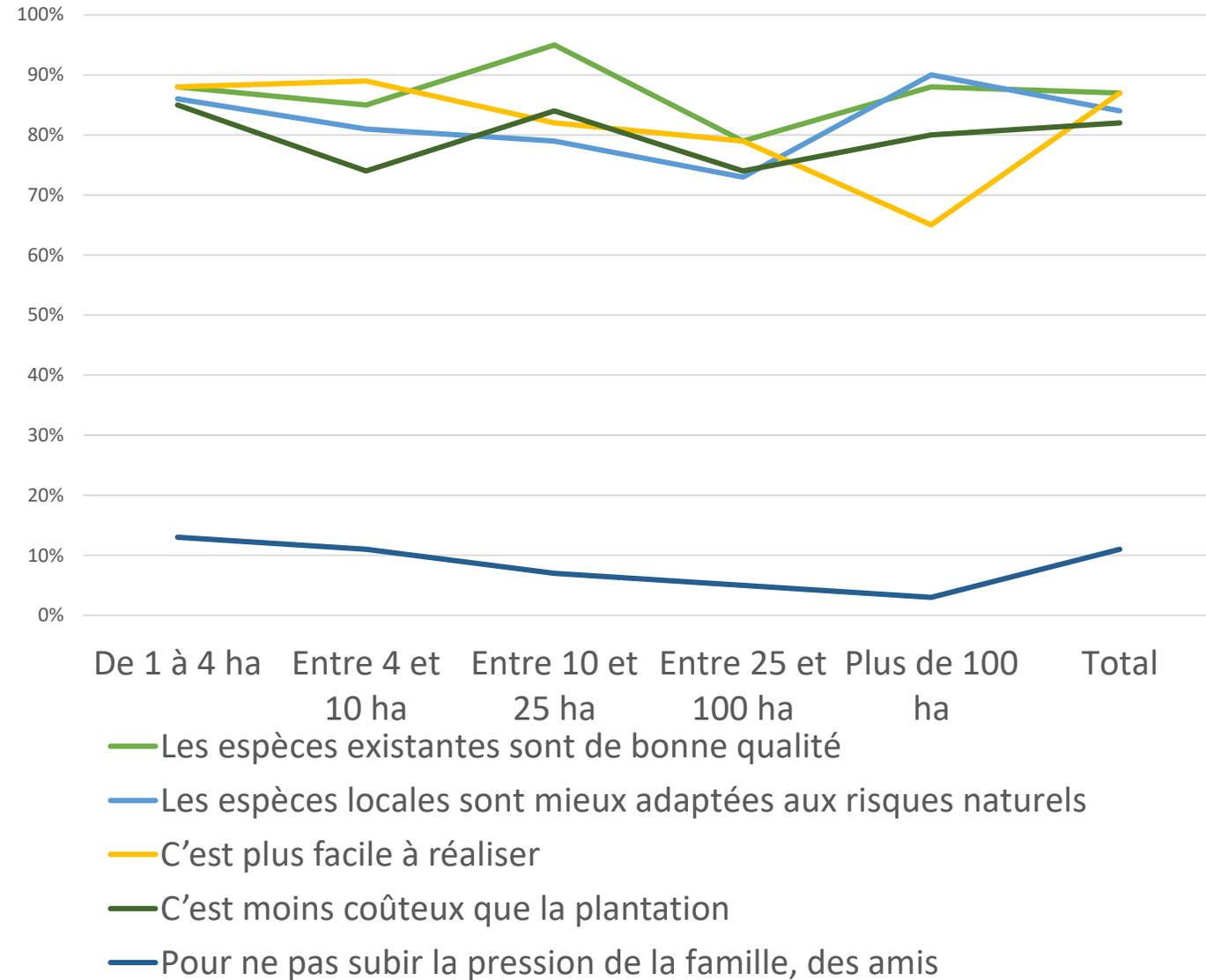
- Changer d'espèces plus adaptées au CC et facilité de réalisation de la plantation



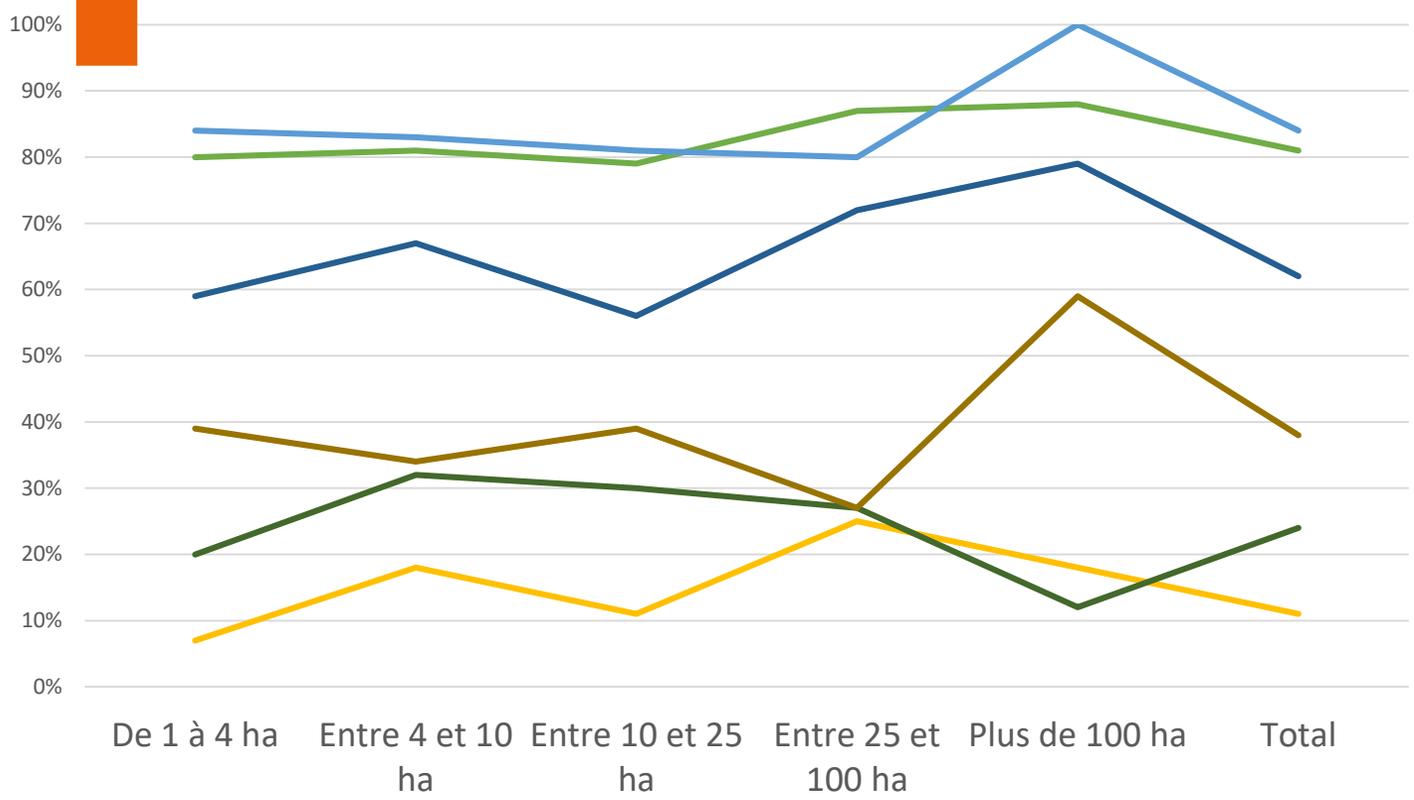
Cas de la régénération naturelle

Pour quelles raisons avez-vous ou souhaitez-vous réaliser une régénération naturelle ?

Les raisons sont multiples, et plus nombreuses que dans le cas de la plantation. A l'exception du souci de ne pas subir la pression de son entourage, elles globalement sont du même niveau.



Selon vous, le reboisement par plantation après coupe de bois sur vos parcelles est-il... ?



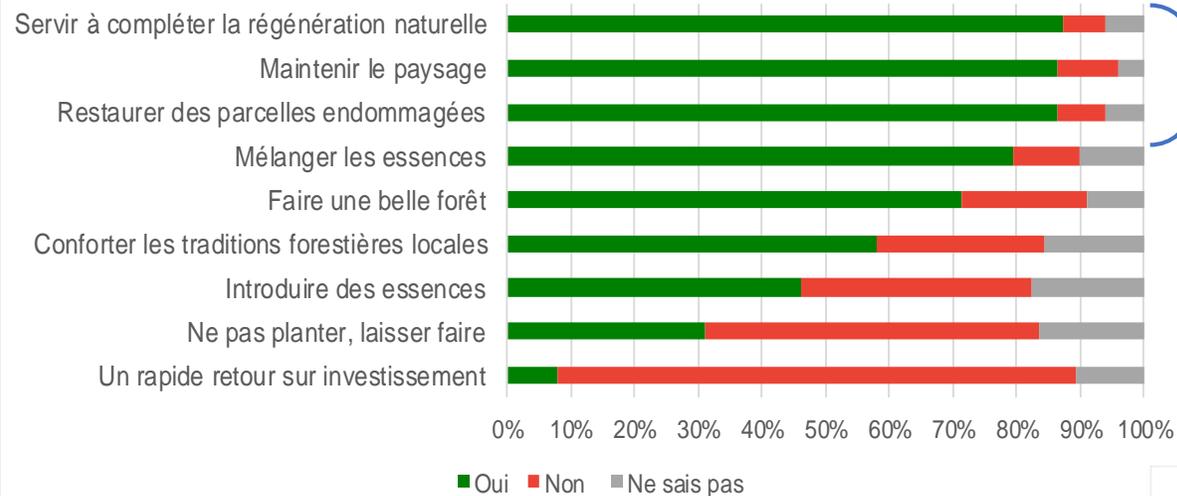
Les réponses sont multiples, 3 en moyenne.

- + Nécessité pour continuer à avoir des parcelles forestières boisées et la mise en valeur de votre patrimoine forestier
- + Dépenses de plus en plus onéreuses dans un contexte incertain et dépenses injustifiées ouvrant à de nouveaux risques, ou avec opération compliquée

- Nécessaire pour continuer à avoir des parcelles forestières boisées
- Nécessaire à la mise en valeur de votre patrimoine forestier
- Seulement une obligation légale
- Une dépense injustifiée, ouvrant à de nouveaux risques
- Des dépenses de plus en plus onéreuses dans un contexte incertain
- Une opération compliquée, (Technique, administratif)

Objectif de la plantation chez les élus communaux

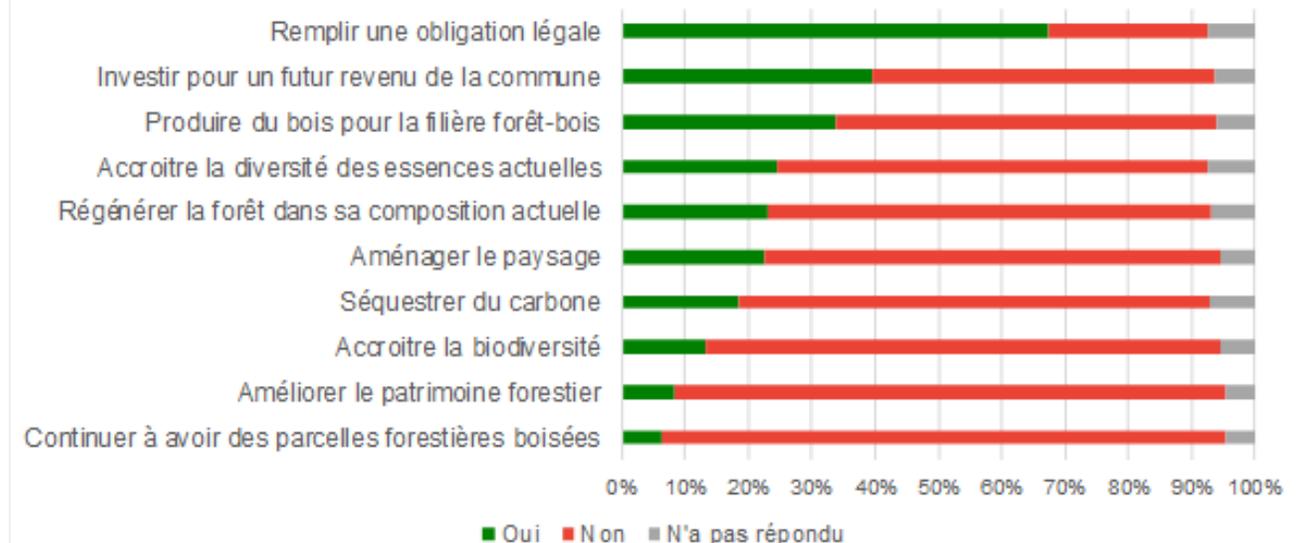
Q2 Pour vous, qu'est-ce que la plantation idéale ?



La plantation est un complément à la régénération naturelle. Les objectifs fixés sont paysagers plutôt que sylvicoles.

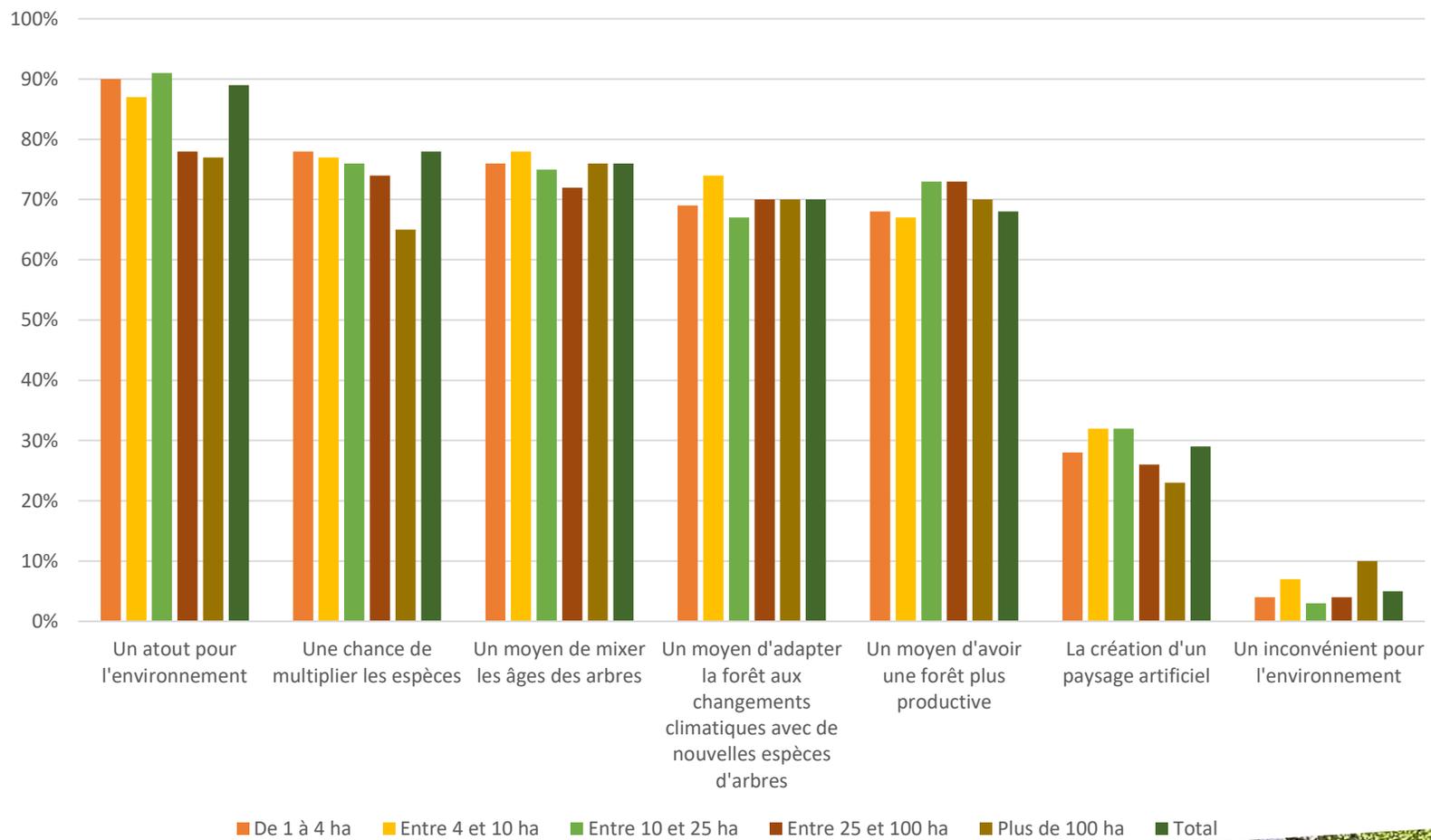
- Objectif principal qui conduit à une plantation (loin devant) = l'obligation légale
- Étonnamment les objectifs « carbone », « biodiversité » ou « paysage » ne semblent pas être associés à la plantation

Q13 Quels sont les objectifs qui conduisent à une plantation ?



Perception de la forêt plantée en général

Que représente la plantation d'arbres en forêt pour vous... ?

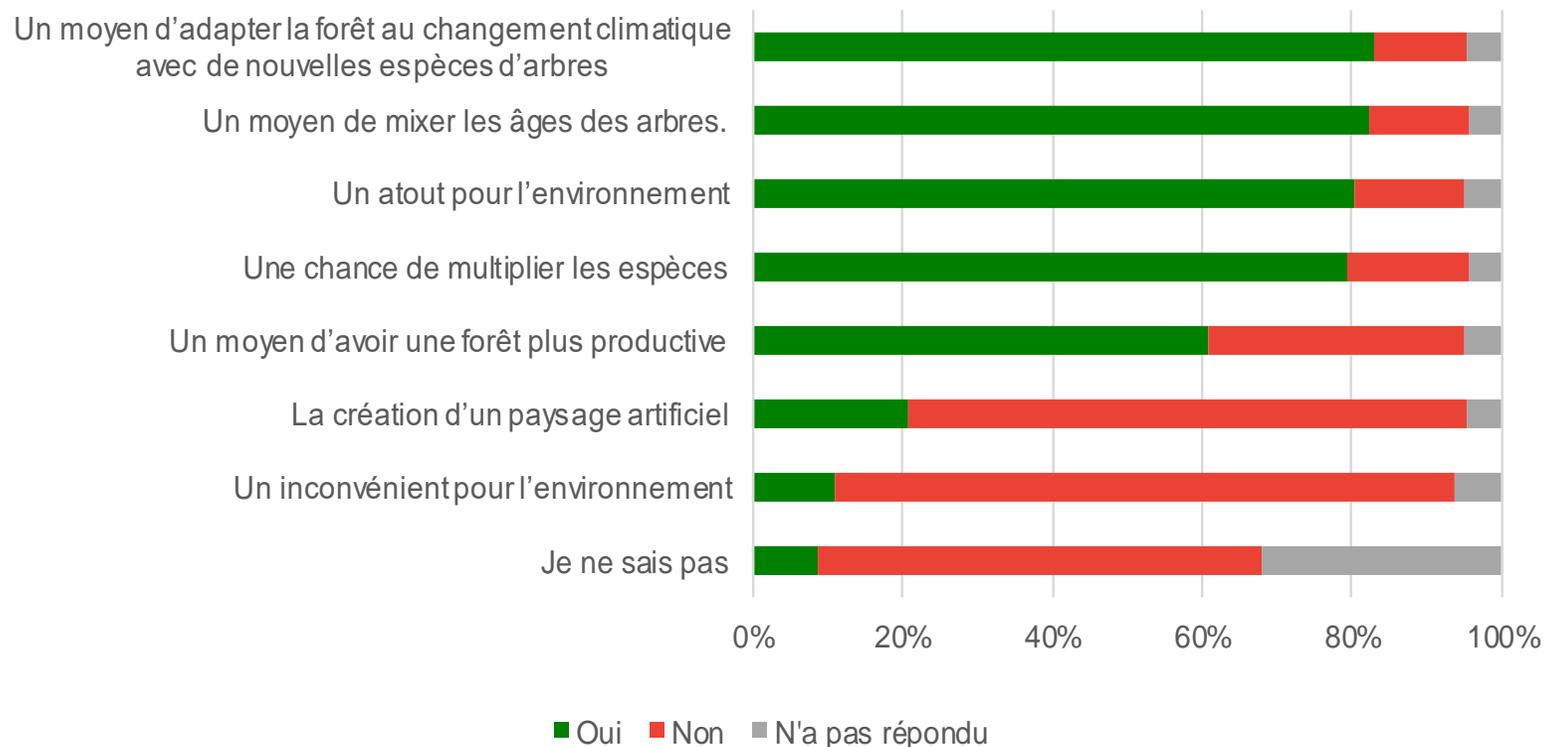


Les résultats dépendent de la classe d'âge pour la création d'un paysage, pour l'adaptation de la forêt au changement climatique, et comme inconvénient pour l'environnement.

Les propriétaires suivant des FOGEFOR et participant à des réunions semblent être plus sensibles à la proposition que la plantation en forêt est un moyen de s'adapter aux changements climatiques avec de nouvelles espèces d'arbres.



Représentation et usage de la plantation chez les élus communaux



- Pour environ 80% des répondants, les plantations sont des réponses à 2 préoccupations environnementales actuelles: le changement climatique et la biodiversité (4 premières propositions)
 - Majoritairement les répondants ne voient pas les plantations comme la création d'un paysage artificiel ou un inconvénient pour l'environnement
- Laisse suggérer que les élus semblent plutôt favorables à la plantation d'arbres en forêt



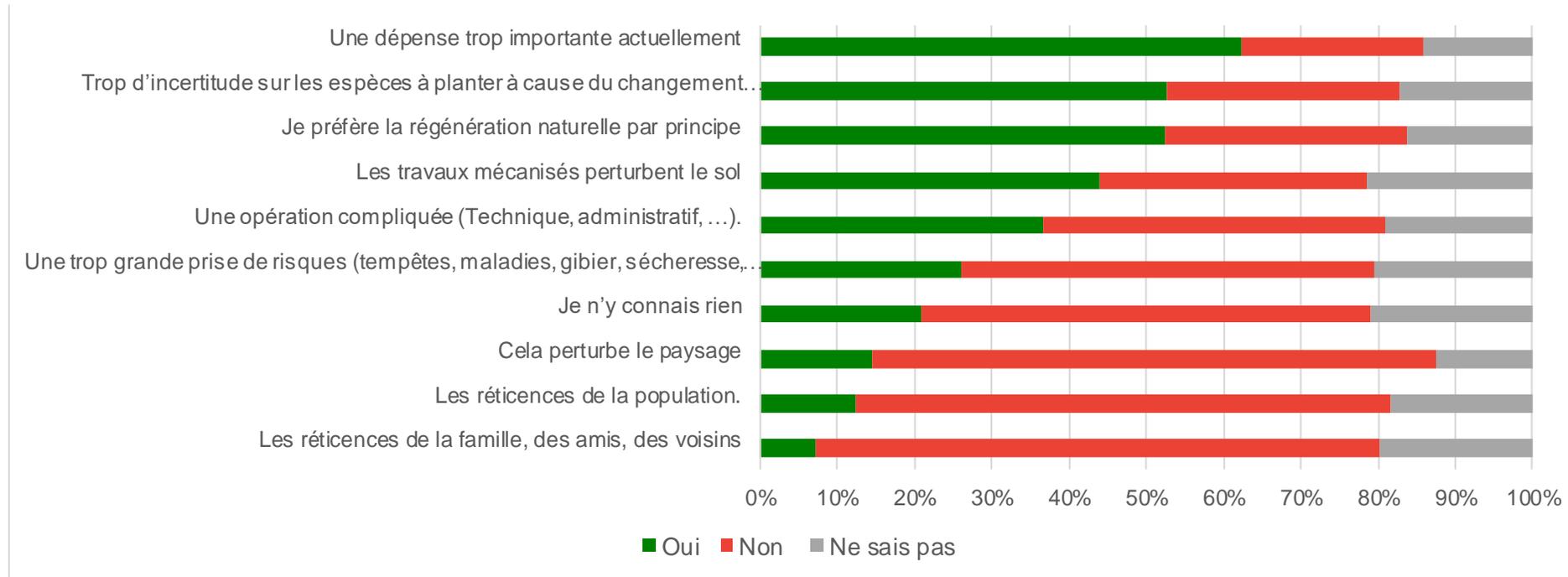
Non renouvellement après coupe

Les personnes qui envisagent de ne rien faire concernent 5 % de la population interrogée

Pour quelles raisons n'avez-vous pas ou n'envisagez-vous pas de réaliser une plantation ou d'engager une régénération naturelle ?

Motif	Pourcentage
Vous estimez que quoi que vous fassiez, la nature fera mieux que vous	53%
La plantation c'est compliqué à réaliser	45%
Vous n'avez pas le temps de vous occuper de vos parcelles boisées	28%
Les conditions difficiles (d'accès, morcellement, mauvaise qualité forestière du terrain ...) ne vous permettent pas de planter	27%
Vous n'avez pas d'argent à consacrer au reboisement	24%
Votre forêt est consacrée à la chasse	18%

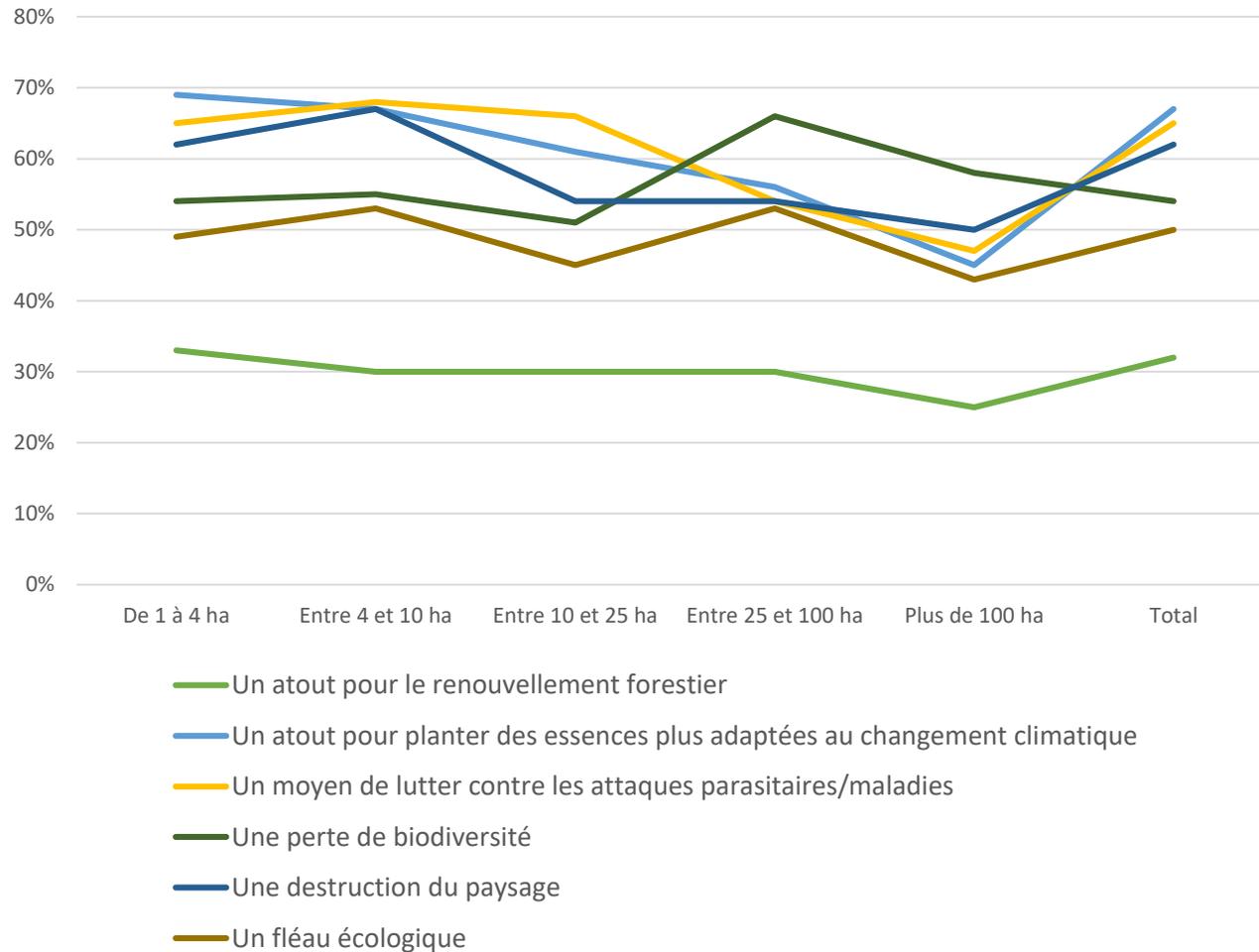
Freins à la plantation les élus communaux



- **Le premier frein est le coût de la plantation (+ de 60% des réponses)**
- **Viennent ensuite les trop grandes incertitudes liées au changement climatique**
- **Puis la préférence donnée à la régénération naturelle (quasiment au même niveau que précédente)**
- **Etonnamment, les élus en semblent pas observer de réticence de la société**



Réaliser des coupes rases en forêt, est-ce... ?



Si l'intérêt de réaliser des coupes rases est manifeste, aux yeux des répondants, pour planter des essences plus adaptées au changement climatique, ou pour lutter contre les attaques parasitaires/maladies, une minorité seulement considère que c'est un atout pour le renouvellement forestier

Toutes les perceptions négatives : perte de biodiversité, une destruction du paysage, fléau écologique sont supérieures ou égales à 50 %.

La coupe rase ne fait pas l'objet d'une large approbation sans conditions.

Conclusion

- La préservation de la biodiversité est le second intérêt des propriétaires forestiers derrière l'attachement affectif et le principal enjeu des communes
- Le renouvellement par régénération naturelle seule ou en complément est majoritaire chez les propriétaires privés et publics. Cependant, aucun des deux publics se s'oppose par principe à l'usage de la plantation.
- De façon générale, les deux groupes de propriétaires ne voient majoritairement pas les plantations comme la création d'un paysage artificiel ou un inconvénient pour l'environnement.
- La plantation pour les propriétaires privés est en premier lieu nécessaire pour la mise en valeur du patrimoine forestier et pour continuer à avoir des parcelles boisées/ pour les élus communaux c'est plutôt une obligation légale.
- La plantation semble difficile à réalisé techniquement et/ou financièrement pour les deux groupes de propriétaires
- Nous aurions pu penser compte tenu de l'actualité que les propriétaires publics comme privés subissent une pression de la société sur les plantations et les coupes rases. Or dans cette enquête, ils ne semblent pas impactés dans leur choix.

En conclusion et cela concerne l'ensemble des actions visant le renouvellement forestier, quelques soient les orientations sylvicoles choisies, il semble préférable de promouvoir l'association des deux méthodes de renouvellement après une coupe pour assurer l'avenir de la forêt au vu des intérêts et des contraintes de chacun.

